

C'est donc là le système des Nations Unies dans sa réalité actuelle, avec ses lacunes et ses points forts. Que nous réserve l'avenir? Je ne vois guère d'intérêt à dissiper nos énergies dans l'étude de réformes institutionnelles radicales.

Comme je l'ai dit en septembre dernier à l'Assemblée générale des Nations Unies, nous devons renforcer de manière pratique les institutions existantes. Le Canada et d'autres États, comme les pays nordiques, essaient actuellement de convaincre un large éventail de membres des Nations Unies de la nécessité de reconnaître le danger et d'agir immédiatement.

D'abord et avant tout, il faut un changement d'attitude - il faut améliorer les relations entre les superpuissances. Comme l'a souligné le Premier ministre Trudeau, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité sont aussi les cinq puissances nucléaires et, aux termes de la Charte, ils ont des responsabilités particulières en matière de sécurité internationale. Leurs relations peuvent être améliorées par des rencontres privées, aux Nations Unies, sous les auspices du Secrétaire général.

Dans les secteurs du contrôle des armes et du désarmement, nous devons nous attacher à faire de la Conférence sur le désarmement, à Genève, un instrument plus efficace - mouvement qui semble déjà engagé si l'on en juge par les travaux sur l'interdiction des armes chimiques.

Le nombre des membres des Nations Unies a augmenté rapidement, mais ceux-ci n'ont pas encore fait preuve de la maturité qui doit accompagner les nouvelles relations qui ont résulté de cette croissance. Les pays du tiers monde devraient reconnaître et accepter la responsabilité qui va de pair avec leur supériorité numérique dans le système. Les pays développés, qui fournissent la plus grande partie des fonds, devraient admettre les objectifs légitimes de la majorité. Les grandes questions devraient progresser sur la base du respect des préoccupations de chacun dans le donnant, donnant des négociations. C'est l'approche pragmatique que le Canada tente de faire valoir.

Le dialogue Nord-Sud en est un bon exemple. En 1982, au sommet de Versailles, les grands pays industrialisés occidentaux ont convenu d'aller de l'avant avec les Négociations globales, pourvu qu'elles ne nuisent pas aux travaux des institutions spécialisées de l'ONU. Depuis, le Canada cherche à encourager le sens du réalisme et de la modération que manifestent de plus en plus les pays en développement. Nous avons joué un rôle actif dans la toute dernière tentative en vue d'en arriver à un accord, mais il est encore trop tôt pour dire si ces efforts seront couronnés de succès.

En septembre dernier, j'ai proposé à l'Assemblée générale trois mesures précises pour améliorer l'efficacité du Conseil de sécurité et renforcer le rôle du Secrétaire général à l'égard des questions de paix et de sécurité.